



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation
des Règlements concernant les véhicules****190^e session**

Genève, 20-22 juin 2023

Point 4.9.2 de l'ordre du jour provisoire

Accord de 1958**Examen de projets d'amendements à des Règlements ONU existants,
soumis par le GRBP****Proposition de complément 2 à la série 05 d'amendements
au Règlement ONU n° 41 (Bruit émis par les motocycles)****Communication du Groupe de travail du bruit et des pneumatiques***

Le texte ci-après, adopté par le Groupe de travail du bruit et des pneumatiques (GRBP) à sa soixante-dix-septième session (ECE/TRANS/WP.29/GRBP/75, par. 43), est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRBP/2023/6, non modifié. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration de l'Accord de 1958 (AC.1) pour examen à leurs sessions de juin 2023.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2023 tel qu'il figure dans le projet de budget-programme pour 2023 (A/77/6 (Sect. 20), tableau 20.6), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements ONU en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.



Annexe 1, point 18, lire :

« 18. Prescriptions supplémentaires relatives aux émissions sonores :

18.1	Mode opératoire (PSES-CR)	Point de référence i)	Point de référence ii)	Point de mesure supplémentaire 1	Point de mesure supplémentaire 2	Point de mesure supplémentaire 3
				Rapport <i>i</i> <i>i</i> = 1 à <i>n</i> (nombre de rapports)		
18.1.1	Rapport de transmission choisi					
18.1.2	Situation à l'approche de la ligne AA' (accélération, décélération ou vitesse constante)	sans objet	sans objet			
18.1.3	Position de la commande des gaz (%)	sans objet	sans objet			
18.1.4	Vitesses du véhicule	-	-	-	-	-
18.1.4.1	Vitesse du véhicule au début de l'accélération (moyenne sur trois essais) (km/h)			sans objet	sans objet	sans objet
18.1.4.2	Distance de préaccélération (m)			sans objet	sans objet	sans objet
18.1.4.3	Vitesse du véhicule $v_{AA'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (km/h)					
18.1.4.4	Vitesse du véhicule $v_{PP'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (km/h)					
18.1.4.5	Vitesse du véhicule $v_{BB'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (km/h)					
18.1.5	Régimes moteur	-	-	-	-	-
18.1.5.1	Régime moteur $n_{AA'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (min^{-1})					
18.1.5.2	Régime moteur $n_{PP'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (min^{-1})					
18.1.5.3	Régime moteur $n_{BB'}$ (moyenne sur trois essais aux points de référence i) et ii) (min^{-1})					
18.1.6	Valeur L_{wot} obtenue lors de l'essai à pleins gaz aux points de référence i) et ii) (dB(A))			sans objet	sans objet	sans objet
18.1.7	Niveau de pression acoustique maximal L_{ASEP} aux points de mesure supplémentaires	sans objet	sans objet			
18.1.8	Limite imposée par les PSES-CR					

Note : Les points de mesure supplémentaires 1, 2 et 3 dans le tableau ci-dessus doivent être répétés pour chaque rapport à tester. ».